

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 FEVRIER 2013**

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : David CARABIN.

Procurations : François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Pascal PELINSKI à Jean-François PASQUET,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Jean-Marie HIRTZ à Gérard VIRY,
Elsa PLUMIER à Emmanuel TSCHITSCHMANN.

Secrétaire de séance : Colette MESNIER

Date convocation : 13 février 2013

N° 2013-013

Objet : Renaissance Nancy 2013 convention de partenariat « communes aventures »

Rubrique : 1.3

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Le projet *Renaissance Nancy 2013*, porté par la Communauté Urbaine du Grand Nancy et la Ville de Nancy, a pour ambition de révéler les grandes heures de l'époque de la Renaissance, mais aussi les témoignages qu'elle nous a laissés dans le domaine des arts, de l'architecture, de l'urbanisme, de la science et de la connaissance.

Ce rendez-vous s'attachera tout particulièrement à fédérer autour de l'événement toutes les collectivités du Grand Nancy et les associations œuvrant sur tout le territoire qui le souhaitent dans le cadre du projet « Communes Aventures ».

La commune de Malzéville ayant manifesté le souhait de s'associer à ces manifestations, il convient de matérialiser ce partenariat au travers d'une convention.

La présente convention a pour objet de fixer les objectifs communs et les modalités de partenariat entre la Ville de Malzéville et la Communauté Urbaine du Grand Nancy, quant à l'organisation de l'événement *Renaissance Nancy 2013*, s'agissant plus précisément de son adhésion aux initiatives communes relatives à la manifestation Saint-Nicolas 2012 ou au fleurissement de la commune aux couleurs de la Renaissance en 2013.

Par cette convention, la Ville de Malzéville et la Communauté Urbaine du Grand Nancy précisent le niveau et la part de responsabilité qu'elles souhaitent assumer dans le cadre de ce partenariat.

Sur un plan financier, la Ville de Malzéville prend à sa charge la (les) manifestation(s) qu'elle organise. En contrepartie, la Communauté Urbaine du Grand Nancy s'engage à apporter un soutien d'un montant forfaitaire de 1 500 € et à prendre en charge une communication spécifique dans le cadre du projet.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2013

Sur avis favorable de la commission vie locale et associative réunie le 11 février 2013,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat ci-annexée.

Date : 19 février 2013

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 20 février 2013

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.

